

Les COPs: Communautés de pratiques



Outil pour le travail collaboratif qui correspond aux bonnes pratiques en transfert de connaissances.

Principe

Les communautés de pratique (COPs) sont des groupes réunissant des personnes appartenant à un même champ de savoir et mues par l'intérêt commun d'échanger, de partager et d'apprendre les uns des autres. L'expertise de chacun permet de créer une intelligence collective, d'approfondir les connaissances et de trouver des solutions. Le groupe est créé dans une optique de durée afin de favoriser des interactions propices au développement des bonnes pratiques. Il partage des savoirs scientifiques, techniques, expérimentiels, des outils, des ressources, etc...

Champ d'application

Les COPs sont particulièrement adaptées aux professionnels de santé. Les interactions entre pairs permettent, au-delà des connaissances techniques et scientifiques, de partager et mutualiser les savoirs expérimentiels et ainsi apporter des réponses rapides et contextualisées ; contrairement aux ressources documentaires.

Mise en oeuvre

Etapas de la création d'une COP:

1. Préparation du groupe
2. Analyse des besoins
3. Recrutement des membres
4. Configuration (modalités des réunions, fréquence, ...)
5. Ressources
6. Outils techniques
7. Evaluation

Fonctionnement d'une COP:

- Une COP s'anime - *elle ne se dirige pas* - afin d'encourager ses membres à partager des idées, poser des questions, être à l'écoute des problèmes rencontrés par les autres et proposer des solutions
- Les objectifs sont fixés en lien avec la pratique de ses membres

Facteurs clés de succès:

- Les membres doivent s'engager dans une relation exigeant une participation active (réciprocité des échanges)
- Les objectifs doivent être bien définis

Evaluation de la COP

- Efficacité: indicateurs quantitatifs et qualitatifs des résultats opérationnels
- Vitalité : indicateurs du niveau d'activité et d'interaction
- Satisfaction des membres: sondages
- Valeur ajoutée: compétences professionnelles nouvellement acquises via le partage, rapidité des solutions, etc...

Bénéfices à intégrer une COP

- Accès rapide à des données probantes
- Partage de pratiques déjà éprouvées, prometteuses ou novatrices
- Partage de conseils, avis, idées, ressources, outils, informations
- Réseautage, établissement plus rapide de liens avec des pairs, réduction de l'isolement
- Résolution de problèmes
- Réflexion sur des enjeux communs
- Coproduction de nouvelles connaissances, génération de nouvelles idées
- La communauté de pratique s'est également révélée utile pour s'approprier de nouvelles lignes directrices, clarifier des notions, harmoniser des façons de faire, se donner une compréhension commune d'un sujet donné, améliorer une situation.

Bon à savoir

Une COP, ce n'est pas :

- un répertoire des meilleures pratiques
- un réseau de diffusion de connaissances
- une liste d'abonnées qu'on informe
- un site web

Ressources

- https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2351_communaute_pratique_outil_pertinent_resume_connaissance.pdf
- **ETHNA** : www.ethna.net; contact@ethna.net
- **CCECQA**: www.ccecqa.fr ; cellule.etape@ccecqa.asso.fr